

Compte-rendu du conseil de l'ED du 15 novembre 2019

Membres présents : Mohamed Al-Kharaz, Sonia Asseum, Assia Benabdallah, Fabienne Castel, Nadia Creignou, Romain Gemignani, Philippe Ghendrih, Emmanuel Godard, Jacques Pinaton, Manon Scholivet, Aurélien Velleret

Membres excusés : Mélodie Andrieu, Frédéric Béchet, Cécile Capponi, Pascal Hubert, Jacques Liandrat, Mustapha Ouladsine, Thomas Peel, Kai Poutrain.

Membre invité : Thierry Gallouët.

1. Approbation du PV du 27/06/2019

2. Nomination d'un nouveau membre du conseil

Suite à la démission de Julia Charrier, la direction de l'I2M a proposé la candidature d'Assia Benabdallah, qui a été approuvée par le conseil de l'ED par consultation électronique. Nous souhaitons donc la bienvenue à Assia.

3. Informations générales

- Commission des thèses : Liva Ralaivola est remplacé par Frédéric Béchet.
- Première thèse en VAE. Soutenance prévue le 17 décembre. Frais de soutenance pris en charge par l'ED (900 euros).
- Le point sur les finances : la dotation a été versée en deux fois, à chaque fois la moitié de ce qui avait été dépensé l'année dernière (soit 10k au total). Nous avons dépensé cette année pour le moment un peu plus de 7k. Aide à la formation 3710, (moins que l'an dernier 5700) co-tutelles 700, journée I2M 1000, festival CEA 500, 13 mn jeunes chercheurs 1000, divers 500.
- La journée des doctorants s'est tenue le 31 octobre au LIS. Les doctorants de l' I2M sont sollicités par la direction du labo pour renouveler cette journée. Les doctorants jugent ces journées intéressantes, elles permettent de rencontrer des étudiants de différents sites et de discuter avec d'anciens doctorants. Désormais une aide financière sera demandée à l'ED par les organisateurs, à la fois côté LIS et côté I2M.
- Les effectifs depuis quelques années sont en déclin, dans les deux laboratoires. Le nombre d'abandons est non négligeable, à tous

les niveaux, pour des motifs le plus souvent personnels (sauf les CIFRE).

4. **Demande de rattachement à notre ED**

Demande de rattachement d'un ingénieur de recherche au CEA Cadarache, HdR en informatique. Avis favorable du conseil de l'ED. La demande doit être désormais instruite par le collège doctoral. Demande validée par le collège le 9 décembre.

5. **Inscriptions en 5ème année et plus, et abandons**

Cette année cinq demandes sont déposées. Les dossiers ont été transmis au conseil et sont examinés lors du conseil. Un avis favorable motivé est fourni par le conseil pour chacun des dossiers.

6. **Contrats doctoraux et divers AAP**

Quelles procédures pour chacun des AAP.

Région (classement février) : soutien et classement des projets par le conseil, avant classement du collège. En 2019 nous avons trois projets, deux projets LIS retenus. Classement à faire en février 2020.

InterED (classement avril, auditions mai) : il nous faut transmettre deux projets en ED primaire et deux en ED secondaire. Choix fait par le conseil. Les classements s'appuient sur l'avis des laboratoires (et donc la qualité des dossiers) et le respect de l'équilibre entre les deux labo. Pas vraiment de discussion avec les autres ED. Suivent une réunion du collège pour décider les quatorze candidats qui seront auditionnés, puis une journée d'auditions et décision (Thierry Gallouët en 2019).

Contrats doctoraux ED : procédure mutualisée avec Archimède pour le dépôt des dossiers et les auditions. On aura sept contrats ED et éventuellement un (ou deux) contrat président. Pour Archimède on attend entre trois et cinq contrats (en partie fléchés IA).

Calendrier prévisionnel 2020 commun avec Archimède avec prises de décision non simultanées :

- fin avril, date limite de dépôt des dossiers (transmission aux labos début mai).

- mi-mai : liste des candidats à auditionner donnée par les labos (deux fois plus de candidats auditionnés que de postes en ce qui concerne l'ED).

- fin juin, classement des labos et finalement de l'ED pour les contrats ED.

Le calendrier précis sera communiqué par l'ED et Archimède en février. Organisation des auditions : trois représentants de chaque labo participent à l'ensemble des auditions, ainsi que la direction d'Archimède et la direction de l'ED. Ils transmettent un avis sur chaque candidat aux labos. Les auditions sont reconnues comme étant importantes, le LIS souhaiterait des avis plus tranchés de la commission. Ce n'est pas facile. L'organisation d'auditions joue déjà très efficacement le rôle de filtre.

7. Questions diverses

- ENEDIS Marseille va ouvrir une structure IA appliquée aux problématiques de ENEDIS, avec à la clef des thèses CIFRE.
- L'institut Archimède démarche les étudiants de licence et de master pour favoriser l'information sur les thèses.
- Les doctorants soulèvent le problème (récurrent) du délai de paiement des premiers salaires qui est problématique. Ce problème sera remonté à la DRH mais semble difficile à régler, peut-être faut il insister sur le versement d'avances sur salaire.
- Les doctorants suggèrent que :
 - La date limite des inscriptions soit indiquée sur page web (fait).
 - Le nom des représentants des doctorants au conseil de l'ED soit indiqué sur la page web (fait).
 - Un mail à tous soit envoyé pour donner l'information sur les représentants des doctorants, et pour inciter à s'inscrire sur la liste de diffusion (fait).
 - Une version en anglais de la page web soit créée (la direction promet de s'en occuper).
- Les doctorants font remarquer que le séminaire des doctorants est un peu en perte de vitesse. La direction de l'ED va proposer aux organisateurs un soutien financier.